

VILLARS

# Une aide financière du fonds vert espérée pour l'espace Beaunier

**Le conseil municipal a approuvé trois demandes de subventions au titre de la renaturation de plusieurs parcelles de l'espace Beaunier. Avec l'espoir d'être enfin aidé sur ce dossier très lourd financièrement.**

## CONSEIL MUNICIPAL

Ce n'est pas nouveau, depuis le lancement de l'espace Beaunier la commune est en quête de subventions pour l'aider financièrement dans cette requalification d'anciennes friches industrielles à deux pas du centre bourg avec pour objectif « de reconstruire la ville sur la ville » en luttant contre l'étalement urbain et avec la création d'un éco quartier.

**« On doit boucler ce dossier, on le fera avec ou sans aides »**

Un projet à de long terme (il a été initié il y a déjà 15 ans), à ce jour évalué à près de 12 millions d'euros et que la commune porte seule, sans aucune aide financière. « On n'a pas été retenus comme zone d'intérêt métropolitain et on n'a jamais rien pu percevoir du fonds friches » regrette le maire Jordan Da Silva qui insiste :



**Le terrain vague situé le long de la rue Paul-Bert sera transformé en parc de 1 000 arbres. Avec l'espoir de bénéficier d'une aide financière du fonds vert.** Photo Progrès/Pierre THOLIERE

« On doit boucler ce dossier, on le fera avec ou sans aides. Mais ça serait mieux avec, ça nous permettrait de faire d'autres choses financièrement ».

Du coup, la toute récente créa-

tion par l'État d'un nouveau fonds vert apporte une nouvelle lueur d'espoir de trouver des ressources extérieures dans ce montage financier. Car cette fois la municipalité entend bien cocher

les bonnes cases pour en bénéficier.

## Trois dossiers de renaturation des sols identifiés

Pour cela trois dossiers concer-

nés par la renaturation des sols ont ainsi été identifiés et ont fait l'objet de demandes de subventions spécifiques. C'est ce que le conseil municipal a approuvé à l'unanimité lors de sa séance de lundi dernier. Ce dispositif prévoit un soutien national des territoires par trois axes majeurs : la performance environnementale, l'adaptation des territoires au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie.

Concrètement ces trois demandes concernent : la création d'un parc public arboré et végétalisé de près de 1 000 arbres sur l'ancien site Bessenay, l'aménagement d'un parking public paysagé et végétalisé avec des ombrières photovoltaïques (ex-site Jacquemard) et la création d'espaces naturels en liaison et zone tampon au sein de l'espace Beaunier.

« C'est potentiellement très intéressant si on obtient ces aides. On pourrait obtenir entre 50 et 80 % de subventions » précise le maire. D'autant que l'enveloppe subventionnable est très ouverte puisqu'elle intègre l'achat des terrains, les études, l'aménagement des espaces et les travaux. Le dossier est maintenant dans le camp de la Préfecture.

**De notre correspondant  
Pierre THOLIERE**